

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés HELVETIA COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES, dont le siège social est situé 40, Dufourstrasse, 90001 Saint Gall, Suisse, certifions par la présente que la société

**FLORE PARTICIPATIONS
182 RUE GEORGES BRASSENS
59273 FRETIN
FRANCE**

a souscrit un contrat d'assurance N°**92400420** Helvetia Bris de Machine, pour la période du **1er janvier 2025** au **31 décembre 2025**, par l'intermédiaire du Cabinet VERSPIEREN COTE D'AZUR IMMEUBLE UNITY 4-6 CHEMIN DE L'ARENAS CS 91123 06203 NICE CEDEX 3 :

Matériels et engins définis dans le chapitre A Définition - Biens assurés* des conditions générales HCRT CG BDM LOC 092018, dont la valeur unitaire d'achat Hors Taxes est inférieure à 300 000 €.

Les matériels de valeur unitaire inférieure à 1 000 € ne sont pas garantis au titre de ce contrat.

Les principaux évènements assurés sont les suivants :

- DOMMAGES MATERIELS D'ORIGINE INTERNE
- DOMMAGES MATERIELS D'ORIGINE EXTERNE
- VOL
- ATTENTATS ET ACTES DE TERRORISME
- CATASTROPHES NATURELLES

Cette attestation n'est ni une note de couverture ni un avenant et ne modifie ni ne déroge au contrat d'assurance. Le contrat d'assurance peut comporter des stipulations non mentionnées dans l'attestation, notamment des fins de non-recevoir, des conditions suspensives ou résolutoires, des clauses de déchéance, d'exclusion et/ou de restriction de garantie et des franchises et/ou limitations d'indemnités.

Fait à Marseille, le 17/01/2025

Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances
Entreprise régie par le Code des Assurances
S.A. de droit Suisse, au capital de 82 621 900 francs suisses, Entièrement versé
Siège social : 40 Dufourstrasse, 9001 Saint Gall (Suisse)
Immatriculée au registre du commerce du canton de Saint Gall
sous le n° CHE-101.400.176
Etablissement principal en France : 25 quai Lamandé / 76600 LE HAVRE
775 753 072 RCS LE HAVRE